



Chers Amis,

Le 4 février 2026

L'Assemblée Générale du 15 janvier 2026 a fixé le montant de la cotisation APRAM pour l'année 2026 comme suit :

- **320 €** pour les membres actifs
- **160 €** pour les stagiaires et les membres retraités
- **640 €** pour les auditeurs

1/ Pour procéder au règlement de votre cotisation, vous devez vous connecter à votre compte sur le site internet de l'APRAM et **passer par le process de commande en ligne**, quelque que soit votre moyen de paiement. A défaut, nous ne pourrions pas mettre à jour votre compte de membre.

Nous vous invitons à régler votre cotisation dès que possible en cliquant sur ce lien : <https://apram.com/categorie-produit/cotisations/> soit :

- **par carte bancaire** sur notre plateforme de paiement sécurisé (**mode de paiement à privilégier**), ou
- **par virement bancaire** sur le compte de l'APRAM (**en précisant le N° de facture ou votre nom**) :
Dans ce cas, merci d'informer votre banque **que vous prenez en charge la totalité des frais du virement et d'envoyer en parallèle un email (cotisation@apram.com) précisant la/les personne(s) concernée(s) par le virement.**

Concernant la facture, vous avez la possibilité :

- de modifier en ligne vos coordonnées ou celle de l'entité à facturer,
- d'ajouter des références de votre choix, comme un numéro de commande

La facture peut être téléchargée en ligne. Elle ne vous sera pas envoyée. Vous la retrouverez également dans l'onglet « Mes commandes » (<https://apram.com/mon-compte/orders/>)

Nous vous remercions de **vérifier que vous avez payé votre cotisation 2025** et de la régler le cas échéant, en même temps que celle de 2026.

2/ Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion à l'APRAM cette année, merci de la résilier en vous **désinscrivant en ligne sur le site**. Vous ne recevrez donc plus les communications ainsi que les invitations aux événements de notre association.

Pour toute question relative à votre cotisation, vous pouvez vous adresser à cotisation@apram.com.

Bien cordialement,
Charlotte Courcelle, Trésorière de l'APRAM